



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



23043724

N° d'entreprise : 0756 968 303

Nom

(en entier) : DOSHA CONCEPT

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITES LIMITEES

Adresse complète du siège : Rue du Delta, 19/26 à 1190 Forest

Objet de l'acte : Démissions (AGE 16/02/2023)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU JEUDI 16 FEVRIER 2023

La séance est ouverte en présence du président (Goossens Idriss).

Le président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés conformément à la liste de
présence ci-annexée : L'assemblée peut dès lors valablement délibérer des points de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1) L'approbation de la démission de Mme Fanny Naalden

1. L'approbation de la démission de Mme Fanny Naalden

L'assemblée générale acte la démission en tant qu'administratrice de Mme Fanny Naalden, née le 16
Juin 1987 à Rocourt.

Cette démission prend effet immédiatement, clôture son mandat et la décharge de sa responsabilité
pour le passé.

Mme Fanny Naalden ne remplira plus les fonctions d'administratrice déléguée à la
gestion journalière.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10h01

Fait à Liège, le 16 FEVRIER 2023

SIGNATURES

Goossens Idriss

Gérant

Fanny Naalden

Ex-gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).